



Achille Bassilekin III rassure de la dotation de ce montant aux jeunes promoteurs d'entreprise pour démarrer leurs activités à petite échelle. C'était lors de a cérémonie solennelle de sortie des incubés de la deuxième cohorte de la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises (PNPE) d'Édéa, le 13 décembre dernier.

Accompnés d'autres membres du gouvernement à savoir Jean Ernest Masséna Ngalle Bibehe des transports ; ou encore Issa Tchiroma Bakary de l'emploi et de la formation professionnelle, le ministre des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat, Achille Bassilekin a tenu à honorer de sa présence les dix-sept apprenants de la deuxième cohorte de la PNPE située à Ntounda, à Édéa dans le département de l Sanaga-Maritime région du Littoral, arrivés en fin de formation. Au total, cent millions leur sont destinés en guise de subvention du gouvernement dans le but surtout, précise un des formateurs, de valider les hypothèses contenues dans leurs plans d'affaires, afin d'augmenter la valeur des entreprises créées. « C'est une ambition qui est déjà noble. Nous avons lancé cette pépinière pilote parce que l'ambition est de doter le pays de structures d'incubation à travers le territoire national », fait savoir Achille Bassilekin III, Minpmeesa.



Ceux des apprenants du PNPE ayant à leur recrutement des start-ups ou des PME opérationnelles de moins de 5 ans ont pu bénéficier du soutien technique dans le domaine de la commercialisation, de la productivité, de la qualité, du prototypage, du packaging, etc. Ils ont également mis à profit les informations reçues au cours de leur formation sur les opportunités d'affaires et les institutions d'accompagnement y afférentes.

Faut-il le rappeler, c'est le mercredi 22 juillet 2020 que la première cuvée constituée de 18 apprenants, avait reçu leurs parchemins des mains du MINPMEESA. Douze des projets éligibles avaient alors reçu une subvention d'un montant de cent millions (100 000 000) de F CFA et sont de nos jours opérationnel